



CH LAVAUUR



Lavaur, le 06/11/2012

DES PAROLES ET DES ACTES ?

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DE GREVE DU 30/10/12 PSYCHIATRIE ADULTE

- Les chiffres :
- 105 personnes prévues pour être en poste le 30/10/12
 - Plus de 45 personnes présentes devant les bureaux médicaux
 - Taux de mobilisation (Grévistes + grévistes assignés) : **80%**

La CGT remercie tous les participants, les collègues venus du secteur de Castres Mazamet (HJ, CMP, UPC) et de Lavaur, tous les collègues assignés et grévistes du secteur de Lavaur, de Castres et Mazamet. Merci aux nombreux soutiens, à tous ceux qui se sont portés solidaires de ce mouvement.

A noter tout de même une absence remarquée, celle de l'encadrement et des psychiatres, ce qui nous a peut être privé de connaître leur point de vue...

Les paroles de toutes les personnes présentes sur le rassemblement étaient très claires. Leurs actes l'étaient encore plus !

Demain : Quelles paroles et quels actes pour la Direction et les Psychiatres ?

Oui, nous attendons dans les services des paroles et surtout des actes !

1^{er} temps fort : En fin de matinée après de nombreuses interventions dans les médias nous avons interrompu la réunion des psychiatres qui se déroulait comme si de rien n'était...

Les équipes ont exprimé leurs difficultés au quotidien, leur ras le bol et le décalage ressenti entre nos attentes et le positionnement des psychiatres.

Ces derniers ont semblé « surpris » par nos témoignages, nos réactions et nos propos. Nous attendons autre chose de leur part.

Notamment qu'ils soutiennent et portent nos demandes, qu'ils se réapproprient le soin face à l'administration et s'opposent aux décisions qui impactent la qualité des soins relationnels et les conditions de travail de leurs équipes.

Nous leur avons remis deux documents que nous avons préparés pour cette journée:

- Une « **Lettre ouverte des ETP** au Directeur, au DRH et au Chef de Pôle »
- Un « **Appel du Centre psychothérapeutique** Philippe PINEL pour une prise en charge humaine de la souffrance psychique ».

Cet appel précise nos exigences soignantes, éthiques. Il est proposé à la signature.

Après avoir interpellé les psychiatres nous sommes partis faire de même avec la Direction non sans avoir invité au préalable les médecins à nous suivre. Les psychiatres n'ont visiblement pas jugé utile de se joindre à nous pour représenter des équipes pluridisciplinaires au complet !

2^{ème} temps fort : Nous avons envahi sur le coup de midi, en l'absence du Directeur, le bureau du DRH visiblement pas emballé par notre débarquement intempestif à l'heure du déjeuner !

Nous sommes rentrés nombreux dans son bureau alors qu'il tentait laborieusement de faire la circulation pour filtrer les entrées.

Craignait-il un effondrement du plancher sur le bureau du Directeur des services économiques ?

Nous avons engagé la conversation, porté nos revendications, exprimé nos attentes et chacun a pu dire ce qu'il pensait de ses conditions de travail et des soins dispensés aux patients.

Le DRH a défendu tant bien que mal, parfois plutôt mal, sa politique des ressources humaines et celle plus générale de l'établissement.

Ses longues phrases, ses pseudos constats qu'il veut toujours nous faire « partager » n'ont pas convaincus la nombreuse assistance.

Heureusement pour lui, alors qu'un petit coup de fringale était peut être en train de l'affaiblir, sont arrivés en renfort le Directeur des Services Financiers et celui des Services Economiques. La cavalerie légère était là. Fallait-il sauver le soldat DRH ?

Cette arrivée nous a donné l'occasion de dire au Directeur des Services Economiques que certaines de ses décisions avaient des conséquences négatives et directes sur l'organisation des soins.

Nous avons exigé du DRH un temps de négociations avec le Directeur.

En l'absence de ce dernier, en congés mais certainement informé du déroulement de la journée, le DRH a proposé **mi novembre**.

Nous attendons maintenant une date précise et nous viendrons à la table des négociations pour porter les revendications des équipes à savoir :

- **Retour** pour le Pech, la Gravette et la Serène aux effectifs infirmiers de 2002 correspondant aux accords RTT, aux documents présentés en CTE par la DRH et validés par les syndicats, pour : **maintenir, développer** les activités thérapeutiques, relationnelles, psychothérapeutiques de qualité **et améliorer** les conditions de travail.
- **Mise en œuvre** de moyens humains soignants supplémentaires au titre de l'application de la loi du 5 juillet 2011.
- **Réflexion** sur l'évolution des missions de certaines unités d'HC.
- **Gestion prévisionnelle** des ressources humaines : communication d'un document relatif à la prévision des remplacements retraites, remplacements des absences de longue durée, anticipation des mutations.
- **Création de temps supplémentaires** de secrétariats médicaux pour les services de soins.
- **Prise en compte** immédiate des difficultés de fonctionnement de l'HJ du Ramel, HJ Mazamet, UPC.
- **Levée effective et immédiate** du dispositif de remplacement du Pech.

- **Communication immédiate** de leur service d'affectation sur Lavour aux deux infirmières non affectées encore.
- **Mise en stage immédiate** des nouveaux collègues pour leur donner la preuve de notre attractivité et de notre volonté à les garder avec nous.
- **Revoir certaines contraintes** administratives qui impactent la mise en œuvre des activités thérapeutiques.
- **Augmentation effective** pour toutes les unités de soins du budget des activités thérapeutiques.
- **Passage à 100%** d'agents actuellement à 80% non choisi.
- **Amélioration** des conditions de vie des patients, bâtiments, confort, etc.

**Les équipes n'accepteront plus :
Ni de sacrifier leur éthique soignante, ni de sacrifier leur vie privé.**

Pour info :

Dans les jours précédents la grève nous avons dû intervenir pour lever les nombreux obstacles semés par le DRH et son assistante : Nous nous sommes opposés à la réalisation par les équipes des accompagnements chez le Juge des Libertés, nous avons démenti et dénoncé les fausses informations relatives au droit de grève, à l'utilisation de l'heure d'information mensuelle et fait rectifier les chiffres de la grève « bidouillés » par la DRH.

En revanche :

Nous avons fait comme d'habitude le constat de dysfonctionnements majeurs concernant le circuit et les remises des assignations. Du pain sur la planche pour le DRH.

Pour rappel :

Nous disons au DRH que nous en avons assez de ses pseudos tentatives « d'intimidations » d'agents.

Il a un peu trop tendance à vouloir « museler » ceux qu'il estime être arrivés trop récemment au CH Lavour pour pouvoir donner leur avis !

Nous lui rappelons au passage qu'il s'agit d'une attitude projective de sa part.

En effet le DRH n'est pas lui même au CH Lavour depuis très longtemps !!!

Comme d'ailleurs la totalité de la Direction...

C'est probablement ce qui l'empêche, lui et l'équipe de Direction, de bien connaître les accords RTT de 2002, non respectés en psychiatrie !

Pour autant au regard de l'arrivée récente et à temps partiel du DRH sur le CH Lavour nous ne lui demandons pas de se taire...mais de nous écouter.

La CGT, signataire des accords RTT, était là en 2002 !

Le dialogue social, il ne suffit pas d'en parler pour essayer de se persuader qu'il existe.

Il faut le mettre en œuvre avec des paroles mais avant tout avec des actes !

Nous demandons des négociations rapides sur la base de notre plateforme revendicative élaborée par les équipes.

La balle est dans le camp de la Direction. Il ne suffit pas de répéter sans cesse qu'elle communique et discute avec nous, **il faut maintenant passer aux actes.**

Ensuite, en fonction de la qualité des échanges et du résultat des négociations les équipes se réuniront et décideront de la conduite à tenir et des suites à donner.

Tous sont déterminés.

**Nous voulons une prise en charge humaine de la souffrance psychique
Nous ne voulons pas travailler moins, nous voulons travailler mieux !**

Dernière minute :

Nous avons rencontré le 2 novembre 2012, dans la continuité de nos actions, **Linda GOURJADE députée** de la 3ème circonscription du Tarn dont dépend Lavour.

Notre député siège à la commission des affaires sociales et travaille régulièrement avec la Ministre de la Santé Marisol TOURAINE.

Nous avons évoqué avec la Députée :

1. Au CH Lavour

- Le mouvement social sur la Psychiatrie
- Le non respect des accords RTT en psychiatrie et la perte de 4 ETP depuis 2002
- L'application impossible à moyen constant de la loi du 5 juillet 2011
- Notre appel pour la prise en charge humaine de la souffrance psychique
- La dégradation du climat social sur Lavour
- Le projet flou de la blanchisserie
- Les conditions de travail de la MAPAD. La renégociation de la convention tripartite
- Les conditions de travail du SSR et de l'USLD
- Le financement du CH Lavour, son déficit cumulé, le financement des projets

2. Au niveau national et sur le CH Lavour

- La situation de la Catégorie C, inacceptable
- La T2A, qui nous a souvent pénalisée, remise en question dans un rapport sénatorial
- L'augmentation du point d'indice, indispensable
- Le droit d'option, un marché de dupes pour les infirmiers
- L'Ordre Infirmier dont on attend enfin la disparition et l'abrogation
- Le financement des hôpitaux, insuffisant
- La loi du 5 juillet 2011 en psy, son abrogation et sa mise en œuvre compliquée.

Elle a pris en compte nos observations, nos remarques et nos revendications. Nul doute que certains points feront l'objet d'échanges au niveau du Ministère.

Vous pouvez contacter la CGT **pour signer l'appel** du Centre Philippe PINEL pour une prise en charge humaine de la souffrance psychique.

Cet appel et la lettre ouverte des « ETP » sont consultables sur notre site internet, rubrique actualités : www.cgt-chlavour.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr